

Article 29 du Règlement

Ceux qui sont tentés de croire, comme peuvent l'être certains députés ministériels, que M. Peckford est un original qui cherche toutes les occasions de se mesurer au gouvernement fédéral, n'ont qu'à constater la virulence de la réaction d'un autre premier ministre, celui de la Nouvelle-Écosse.

M. Orlikow: Un autre premier ministre conservateur.

M. Broadbent: Un autre premier ministre conservateur qui, selon une dépêche diffusée par la Presse canadienne, aurait jugé cet accord absolument inacceptable. J'ai téléphoné également au premier ministre Buchanan pour tenter d'apprendre les raisons qui, selon lui, ont pu amener le gouvernement fédéral à signer cet accord incroyable. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a été lui aussi dans l'incapacité de me répondre. En s'appuyant sur les chiffres publiés dans les journaux, il a estimé que cet accord coûterait en gros quelque 200 millions de dollars aux provinces de l'Atlantique.

Le premier ministre et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse sont contre. Le premier ministre de Terre-Neuve et son gouvernement sont contre. A ma connaissance, tous les porteparole du secteur et des syndicats directement touchés se sont dit catégoriquement opposés à cet accord.

M. Riis: Qui est en faveur?

M. Broadbent: La question est excellente. Les seuls qui sont favorables à cet accord sont les députés du caucus fédéral du parti conservateur, et nous pouvons vous assurer qu'ils seront beaucoup moins nombreux dans deux ans.

Si l'on s'interroge, comme on doit le faire, sur les motifs qui ont pu amener le gouvernement à adopter cette attitude et à signer cette entente, on cherche une quelconque logique. Je dois malheureusement avouer que la seule logique que j'ai pu trouver, c'est que cet accord conditionnel avec le gouvernement de la France témoigne encore une fois de la façon globale dont le gouvernement aborde les négociations internationales. Il espère qu'à force de concessions il arrivera à satisfaire la partie adverse et à l'entraîner à signer un accord.

J'aimerais bien en l'occurrence être en train de badiner. Je voudrais bien que mes observations ne soient que pures facéties. Cependant, je ne le pense pas du tout. Je crois que c'est là ce que le gouvernement a fait. C'est une approche à la Willy Loman des relations internationales—un sourire, une poignée de main, donnez ce que vous avez et vous obtiendrez un accord. Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est la démarche adoptée par le gouvernement. Nous l'avons vu dans les négociations avec les États-Unis.

Je demande aux députés conservateurs qui, je le reconnais, accordent beaucoup d'attention au débat, d'y réfléchir. Qu'a fait le premier ministre au sujet de nos relations bilatérales avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, dès son arrivée au pouvoir? Il a aboli l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Plus tard, il a accordé des concessions dans le dossier des bardeaux de cèdre. Ensuite, il a cédé à l'industrie pharmaceutique. Ensuite il a capitulé dans l'affaire du bois d'oeuvre. Secteur après secteur, da. l'optique d'un accord de libre-échange, le gouvernement accorde aux États-

Unis tout ce qu'ils peuvent demander et avec quel empressement. Il a suivi la même démarche face au gouvernement français en lui accordant des droits de pêches supplémentaires dans une partie de nos eaux, dans un geste visant à obtenir non pas une entente, mais seulement des négociations en vue d'une éventuelle entente, dans un autre secteur.

Le premier idiot venu peut obtenir une entente avec quelqu'un d'autre s'il lui accorde tout ce qu'il désire. Ce n'est pas ainsi que le premier ministre du Canada devrait gouverner. Il a été élu pour diriger le pays, non pas pour le céder morceau par morceau.

De toute évidence, les députés de mon parti et la population de l'Atlantique seront heureux que nous ayons eu le présent débat. J'espère que le gouvernement se ressaisira avant qu'il ne soit trop tard. J'espère qu'il écouterait la population des provinces atlantiques. J'espère qu'il écouterait les arguments qui seront présentés par l'opposition. J'espère qu'il écouterait les gouvernements des provinces atlantiques du même parti que le sien. En bref, j'espère qu'il changera d'idée et qu'il déchirera l'accord. J'espère que pour une fois seulement, le gouvernement dira non à un autre pays, non à la France et oui au Canada.

Des voix: Bravo!

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je crois que nous devrions féliciter le chef du Nouveau parti démocratique d'avoir proposé cette importante motion. Conformément à l'esprit de la réforme parlementaire, il importe que tous les députés aient l'occasion de s'exprimer de temps à autre sur des questions fondamentales pour le Canada. Et cette question en est une.

J'allais dire que la critique est toujours facile aux députés de l'opposition. Il vaut beaucoup mieux qu'ils formulent de bonnes idées, des propositions et des solutions aux difficiles problèmes avec lesquels le gouvernement actuel et les gouvernements antérieurs ont été aux prises pendant de nombreuses années.

M. Broadbent: Nous venons de le faire.

M. Siddon: J'entends le chef du NPD. J'allais le féliciter d'avoir proposé des solutions. Le chef du Nouveau parti démocratique a laissé entendre que le temps de négocier était terminé. J'ai du mal à le croire, car le Canada a toujours été un pays pacifique.

Le problème que l'histoire nous a laissé en partage remonte à quelque 450 ans et n'offre pas de solution facile. En vérité, il n'existe que trois issues, compte tenu que la France, qui a aussi grandement contribué à l'édification de notre pays, s'appuie sur de solides prétentions lorsqu'elle revendique des droits de pêche perpétuels dans la zone sur laquelle nous aspirons encore, et ce depuis 1977, à asseoir notre souveraineté afin de réserver ce territoire de pêche principalement aux Canadiens.

Chacun sait que cette zone fait l'objet d'un conflit frontalier entre les deux pays dont les points de vue divergent. Ainsi, le Canada voudrait que ses eaux territoriales s'étendent jusqu'à un rayon de 12 milles autour des îles Saint-Pierre et Miquelon, alors qu'un autre pays souverain, la France, veut étendre ses eaux territoriales jusqu'à 180 milles au sud des îles françaises, pour atteindre l'estuaire du Saint-Laurent.